

Étude sur la logistique urbaine en région AURA dans les EPCI concernés par la mise en place d'une ZFE-m



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

AUVERGNE -
RHÔNE-ALPES



- **Le contexte**

- 2^e comité interministériel de la logistique d'octobre 2021 : mise en place d'un observatoire national de la logistique urbaine.

- Poursuivre le travail engagé au cours de la précédente étude de la DREAL portant sur l'organisation du système logistique en AURA.

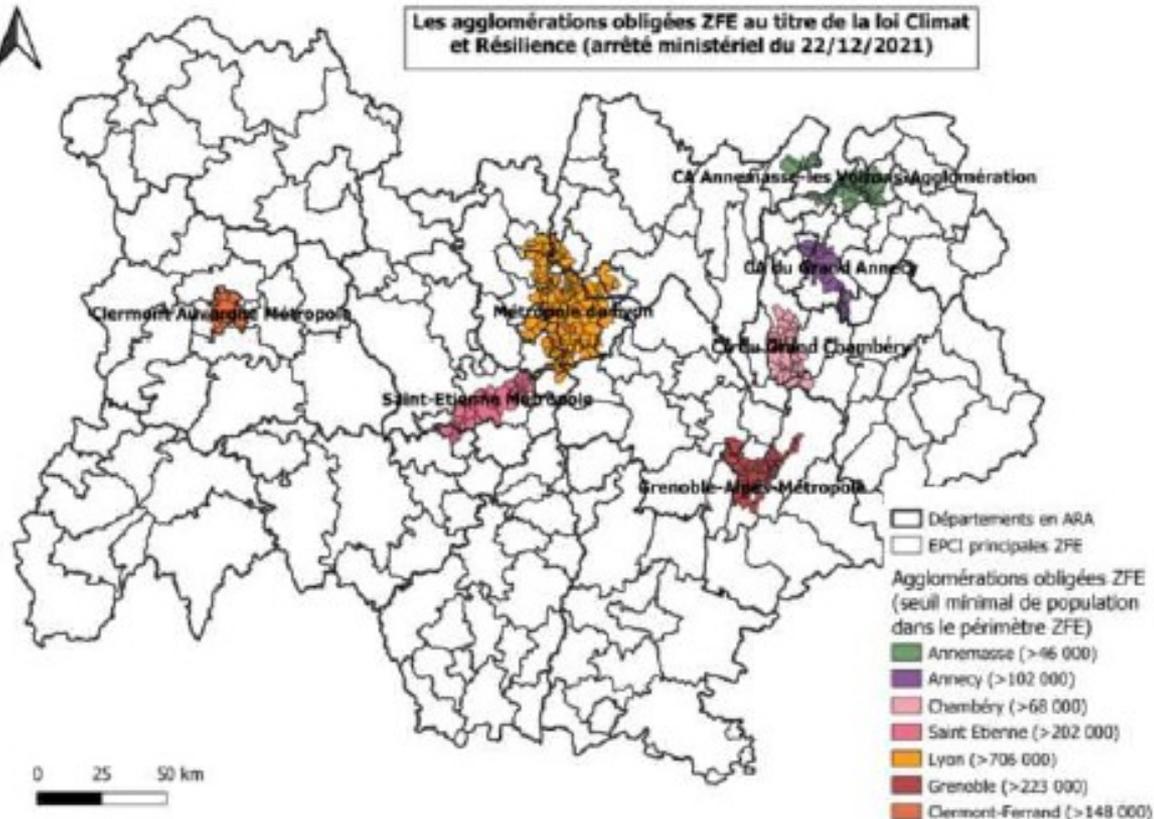
- **Les principaux objectifs de l'étude**

- Contribuer à une meilleure connaissance des spécificités territoriales en matière de logistique urbaine (phase 1).

- Outiller les collectivités pour recenser le foncier logistique et pour aider à la décision d'implanter de nouveaux espaces logistique urbains (phases 2 et 3).

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

Les agglomérations obligées ZFE au titre de la loi Climat et Résilience (arrêté ministériel du 22/12/2021)



- ZFE-m obligatoires (agglos > 150 000 habitants) :
 - Lyon
 - Grenoble
 - Saint-Étienne
 - Clermont-Ferrand
 - Annecy
 - Chambéry
 - Annemasse
- ZFE-m prioritaires (enjeux qualité de l'air) :
 - Valence
 - Vallée de l'Arve

PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC (NOV.22 – MAI 23)

- Comprendre le fonctionnement logistique des territoires concernés
→ **9 monographies de territoires** (flux, emplois, implantation des acteurs, etc.)
- Identifier les enjeux communs, les leviers d'action, les freins à lever et les bonnes pratiques
→ **Synthèse régionale** (analyses comparées, exemples inspirants, etc.)

PHASE 2 : MÉTHODOLOGIE POUR LE RECENSEMENT D'ELU (juin 23 – février 24)

- Élaboration d'une méthodologie pour le recensement des espaces logistiques urbains existants et potentiels.
- Test opérationnel sur le territoire de la métropole de Clermont-Ferrand.

PHASE 3 : OUTIL D'AIDE A LA DÉCISION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX ELU (juin 23 – février 24)

- Élaboration d'une méthodologie pour évaluer le besoin d'ELU et identifier les sites d'accueil potentiels.
- Test opérationnel sur le territoire de la métropole de Clermont-Ferrand.

PHASE 3 : OUTIL D'AIDE A LA DÉCISION

POUR LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX ELU (juin 23 – février 24)

Illustration : évaluation de l'opportunité d'un ELU au regard du contexte urbain et réglementaire

Proposition de critères permettant d'estimer le besoin / l'opportunité du développement d'un ELU sur le territoire

Congestion urbaine		<i>Plus la congestion est importante, plus la création d'un ELU utile – indicateur de congestion = temps de parcours google maps</i>
Limites motorisation		<i>Plus la contrainte motorisation est forte, plus la création d'un ELU est utile – indicateur = différentes réglementations sur le sujet de la plus laxiste à la plus stricte</i>
Limites gabarit et PTAC		<i>Plus la contrainte gabarit ou PTAC est forte, plus la création d'un ELU est utile – indicateur = différentes réglementations sur le sujet de la plus laxiste à la plus stricte</i>
Limites horaires		<i>Plus la contrainte horaire est forte, plus la création d'un ELU est utile – indicateur = différentes réglementations sur le sujet de la plus laxiste à la plus stricte</i>
Taille de la zone à accès réglementé (ZTL, aire piétonne)		<i>Plus la taille de la zone réglementée est importante, plus la création d'un ELU est utile – indicateur = linéaire de zone piétonne réel ou CEREMA</i>
Localisation des opérateurs logistiques		<i>Plus les opérateurs sont implantés loin du centre-ville, plus la création d'un ELU est utile – indicateur = distance de quelques opérateurs clé de messagerie, express et alimentaire</i>

PHASE 3 : OUTIL D'AIDE A LA DÉCISION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX ELU (juin 23 – février 24)

Synthèse des indicateurs d'opportunité de développement d'un ELU



Réalisation : Interface Transport, 2023

→ Le travail réalisé constitue une mise de fond pour outiller les collectivités pour qu'elles soient en mesure de :

- Mettre en œuvre elle-même la méthodologie
- Juger de la pertinence des propositions d'étude dans le cadre de marchés

→ La méthodologie proposée est évolutive et peut être enrichie au gré des expérimentations, des données disponibles ou d'attentes spécifiques.

→ Cette méthodologie a déjà connu d'autres concrétisations et a inspiré de futures réflexions (Lorient agglomération, Annemasse agglomération).